

Inspection  
Académique  
Boulevard Slama  
BP 3001  
06201 Nice cedex 3

Téléphone  
04 93 72 63 00

Télécopie  
04 93 72 64 17

Mèl  
ia06@ac-nice.fr

[www.ac-nice.fr/ia06](http://www.ac-nice.fr/ia06)

Service : DIPE 2

Bureau : 306

Affaire suivie par  
C. PELLE  
Téléphone  
04 93 72 64 81  
04 93 72 63 57  
Télécopie  
04 93 72 64 78  
Mèl  
Christian.Pelle  
@ac-nice.fr

Nice, le 28 février 2006

L'Inspecteur d'Académie

à

Monsieur le Directeur de l'IUFM  
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs  
chargés de circonscription du 1<sup>er</sup> degré  
Mesdames et Messieurs les Principaux de  
collèges avec SEGPA  
Mesdames et Messieurs les Professeurs des  
écoles et Instituteurs

**Objet : Inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école ou d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée et d'école annexe ou application. Année scolaire 2006-2007**

**Réf : Décret n° 74-388 du 8 mai 1974 modifié.**

J'ai l'honneur de vous informer que les notices de candidatures à l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée sont à retirer, dès à présent, à l'Inspection Académique – Bureau 306, 3<sup>ème</sup> étage.

**NOTICE VERTE :**

- Pour l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de Directeur
- d'écoles spécialisées (y compris école de plein air) (**art. 6**)
  - de centre médico-psycho-pédagogique (**art. 7**)

**NOTICE JAUNE :**

- Pour l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de Directeur
- d'école annexe ou d'application (**art. 5**)

Les listes d'aptitudes sont établies annuellement, les entretiens ne seront organisés que si des postes sont effectivement à pourvoir à la rentrée 2006.

**Cependant, tous les personnels qui souhaitent être inscrits sur les listes d'aptitude sont invités à présenter un dossier, que des postes soient ou non vacants.**

**La non-connaissance de vacances de postes ne sera pas considérée comme un motif valable pour présenter sa candidature hors délai.**



2/2

Afin de me permettre de respecter le calendrier arrêté par le Rectorat, les candidatures doivent parvenir directement pour le **10 mars 2006** dernier délai à :

**M. ALZINA**, Inspecteur de l'Education Nationale chargé de l'Adaptation et de l'Intégration Scolaire

- **pour une inscription sur la liste d'aptitude à la direction d'écoles spécialisées**

**Madame ou Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale** de la circonscription des intéressés.

- **pour une inscription sur la liste d'aptitude à la direction des écoles annexes ou d'applications**

qui me retourneront l'ensemble des candidatures revêtues de leurs avis pour le **13 mars 2006**, délai de rigueur.

La commission Académique se réunira au rectorat courant avril.

J'attire votre attention sur la nécessité de joindre à votre dossier de candidature une enveloppe libellée à votre adresse personnelle, ainsi que vos coordonnées téléphoniques



Bernard MACCARIO